



Penguin Random House - 20 Vauxhall Bridge - Londres (Royaume-Uni)

Photographie concernant un investissement déjà réalisé, à titre d'exemple, mais ne constituant aucun engagement quant aux futures acquisitions de la SCPI. Crédit Photo : BNP PARIBAS

ACTUALITÉS

Chers Associés,

Toute l'équipe SOFIDY est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Malgré le contexte lié à la crise sanitaire de la COVID-19, l'année 2020 s'est achevée sur de bonnes performances pour votre SCPI IMMORRENTE. Les actions menées par les équipes de SOFIDY ont ainsi permis de terminer l'année avec un taux de recouvrement sur l'ensemble de 2020 de 91 % (contre 97 % en 2019 hors COVID-19) - les discussions sur les impayés résiduels se poursuivent - et un taux d'occupation financier sur l'année de 93,4 %. De plus, votre SCPI a poursuivi son développement avec la réalisation d'un programme d'investissement de 129 millions d'euros affichant une rentabilité nette moyenne immédiate de 5,2 %.

Ces actions permettent à votre SCPI de distribuer au titre de l'année 2020 un dividende annuel par part ayant pleine jouissance sur l'exercice de 14,88 €, correspondant à un taux de distribution de +4,42 % pour 2020, supérieur au minimum annoncé dans le précédent Bulletin Trimestriel de septembre.

La bonne performance de votre SCPI, une des plus diversifiées de la place, illustre la solidité de ce produit d'épargne comparativement à d'autres placements et témoigne de notre politique d'investissement sélective concentrée sur la diversification géographique du patrimoine, la qualité des emplacements et la mutualisation du risque menée depuis de nombreuses années. La qualité de ce patrimoine se reflète par une très bonne tenue des valeurs d'expertise à fin 2020 (-0,2 % sur un an à périmètre constant, soit une quasi stabilité dans un environnement économique perturbé par la crise sanitaire), ce qui se traduit par un prix de part inchangé.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous assurons tout mettre en œuvre pour préserver sur le long terme la performance de votre épargne.

La Société de Gestion

ÉVOLUTION DU CAPITAL - IMMORRENTE est une SCPI à capital variable

Au cours du quatrième trimestre 2020, 180 824 parts nouvelles ont été souscrites et 94 059 retirées, soit une collecte brute de 60 937 688 € et une collecte nette de retraits de 32 409 593 €. La collecte brute annuelle s'élève ainsi à 266 755 046 € et la collecte nette annuelle à 172 558 558 €. Le nombre d'associés au 31 décembre 2020 est de **37 041** et aucune part n'est en attente de retrait.

Le montant des capitaux collectés pour les 180 824 parts nouvelles souscrites au cours du trimestre se ventile en :

Nominal :	27 485 248 €
Prime d'émission :	33 452 440 €
Montant collecté :	60 937 688 €

	Nouvelles parts souscrites	Retraits de parts	Cessions de parts	Nombre de parts en attente de cession	Cumul parts souscrites	Cumul capital nominal en €	Capitalisation (prix de souscription x nombre de parts) en €
Cumul au 31.12.2019					9 842 883	1 496 118 216	3 317 051 571
1 ^{er} trimestre 2020	360 201	79 128	1 700	0	10 123 956	1 538 841 312	3 411 773 172
2 ^{ème} trimestre 2020	138 042	83 857	157	0	10 178 141	1 547 077 432	3 430 033 517
3 ^{ème} trimestre 2020	112 491	53 528	1 887	0	10 237 104	1 556 039 808	3 449 904 048
4 ^{ème} trimestre 2020	180 824	94 059	782	0	10 323 869	1 569 288 088	3 479 143 853
Total	791 558	310 572	3 744	0	10 323 869	1 569 288 088	3 479 143 853

PRIX DE LA PART

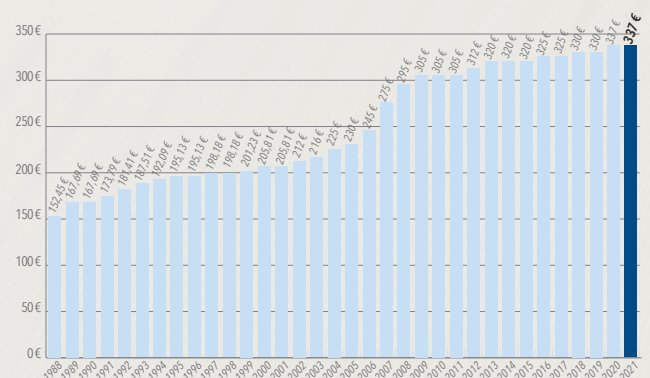
PRIX DE SOUSCRIPTION ET PRIX DE RETRAIT

En € par part	Du 21 avril 2017 au	Depuis le 10 juin 2019
	9 juin 2019	
Prix de souscription	330,00 €	337,00 €
Commission de souscription	33,00 €	-33,70 €
Prix de retrait	297,00 €	303,30 €

En € par part	Au 31.12.2018	Au 31.12.2019
	Valeur comptable	245,13 €
Valeur de réalisation	279,88 €	282,85 €
Valeur de reconstitution	335,42 €	337,60 €

Pour rappel, le prix de souscription est passé de 330 € à 337 € le 10 juin 2019 (+ 2,1 %).

HISTORIQUE DU PRIX DE SOUSCRIPTION AU 1^{ER} JANVIER



DONNÉES FINANCIÈRES

SUR PLUSIEURS EXERCICES	Taux de rentabilité interne (TRI) au 31 décembre 2020
sur 10 ans	5,32 %
sur 15 ans	7,72 %
sur 20 ans	8,86 %
depuis l'origine	9,46 %

L'acquisition de parts de SCPI doit nécessairement se concevoir sur le long terme. Aussi, la Société de Gestion communique également sur le taux de rendement interne (TRI) sur de longues périodes. Le TRI exprime la performance annuelle moyenne pour un épargnant, en prenant en compte le prix de revient de son placement, l'ensemble des dividendes perçus au cours de la période de placement et le prix de retrait en vigueur au moment de sa sortie (mais en excluant sa fiscalité propre). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

SUR UN EXERCICE

En € par part ayant pleine jouissance	2018	2019	2020
(a) Dividende brut avant prélèvement obligatoire au titre de l'année	15,50 €	15,50 €	14,88 €
dont acompte exceptionnel prélevé sur la réserve des plus-values ⁽¹⁾	0,50 €	0,38 €	-
dont prélèvement sur le report à nouveau	-	-	0,88 €
(b) Prix de part acquéreur moyen pondéré de l'année	330,00 €	333,81 €	337,00 €
Taux de distribution sur valeur de marché : (DVM) = (a)/(b)	4,70 %	4,64 %	4,42 %
Prix de la part acquéreur moyen sur l'année N-1	328,00 €	330,00 €	333,81 €
Prix de la part acquéreur moyen sur l'année N	330,00 €	333,81 €	337,00 €
Variation du prix moyen acquéreur de la part	+0,61 %	+1,15 %	+0,96 %

(1) L'acompte exceptionnel représente 2,5 % de la distribution totale 2019 (3,2 % en 2018).

DISTRIBUTION DES REVENUS PAR PART

DIVIDENDE DE L'EXERCICE

En € par part	Rappel 2019	Prévision 2020	Date de versement
1 ^{er} trimestre ⁽¹⁾	3,51 €	3,36 €	Fin avril n
2 ^{ème} trimestre ⁽¹⁾	3,54 €	3,39 €	Fin juillet n
3 ^{ème} trimestre ⁽¹⁾	3,57 €	3,42 €	Fin octobre n
4 ^{ème} trimestre ⁽¹⁾	4,50 €	4,71 €	Fin janvier n+1
Dividende ordinaire	15,12 €	14,88 €	-
Acompte exceptionnel	0,38 € ⁽²⁾	-	-
Dividende annuel par part⁽³⁾	15,50 €	14,88 €	-
Taux de distribution⁽⁴⁾	4,64 %	4,42 %	-

(1) Pour une part ayant pleine jouissance sur le trimestre considéré ou s'agissant au 4^{ème} trimestre pour une part ayant pleine jouissance sur l'exercice, la distribution du 4^{ème} trimestre pouvant, le cas échéant, comprendre un complément de dividende afférent aux trimestres précédents; les montants sont présentés bruts avant prélèvements sociaux et obligatoires.

(2) Prélevé sur les plus-values réalisées sur cessions d'immeubles.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

(4) Dividende brut avant prélèvement obligatoire versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de part acquéreur moyen de l'année N.

Malgré le contexte actuel, les bons résultats de votre SCPI permettent de distribuer un dividende annuel global supérieur au niveau annoncé dans le dernier Bulletin Trimestriel à 14,88 € par part ayant pleine jouissance sur l'exercice complet. Rapporté au prix de part acquéreur moyen de l'année 2020, ce dividende procure une rentabilité nette de 4,42 %.

La Société de Gestion versera, fin janvier 2021, le quatrième acompte ordinaire sur dividende de l'exercice, d'un montant de 4,71 € pour une part ayant pleine jouissance, soit, pour les associés personnes physiques fiscalement résidentes en France, 4,65 € après prélèvements sociaux sur les produits financiers et 4,60 € après prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire sur les produits financiers pour les associés n'ayant pas transmis de demande de dispense.

DIVIDENDE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2020 PAR PART ET PAR MOIS DE JOUISSANCE (EN € SELON LA DATE DE SOUSCRIPTION)

	avant le 31/10/19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20
1T20	3,36 €	2,24	1,12												
2T20	3,39 €	3,39	3,39	3,39	2,26	1,13									
3T20	3,42 €	3,42	3,42	3,42	3,42	3,42	3,42	2,28	1,14						
4T20	4,71 €	4,59	4,47	4,35	4,24	4,13	4,02	3,92	3,82	3,72	2,48	1,24			
TOTAL	14,88	13,64	12,40	11,16	9,92	8,68	7,44	6,20	4,96	3,72	2,48	1,24			

INVESTISSEMENTS

Au cours du trimestre, votre SCPI a participé à l'acquisition de deux immeubles de bureaux situés à Londres pour un montant de **67,2 M€** et a réinvesti dans le cadre de ses engagements dans des fonds professionnels investis dans la logistique et les campings pour un montant total de **9,5 M€**:

20 Vauxhall Bridge (Londres - Royaume-Uni) - 35,6 M€ (40,0 M€) : Une prise de participation (50 %) dans l'acquisition d'un immeuble de bureaux situé à Londres au Royaume-Uni, représentant un volume d'investissement de 35,6 M€ (soit 40,0 M€) pour IMMORÉNTÉ. L'immeuble développe une surface utile de 7 914 m² dans le quartier de Victoria, à 150 m de la station de métro Pimlico. L'immeuble est entièrement loué à Penguin Random House (Groupe Bertelsmann), leader mondial de l'édition de livres spécialisés, pour une durée ferme résiduelle de 11 ans à l'acquisition.

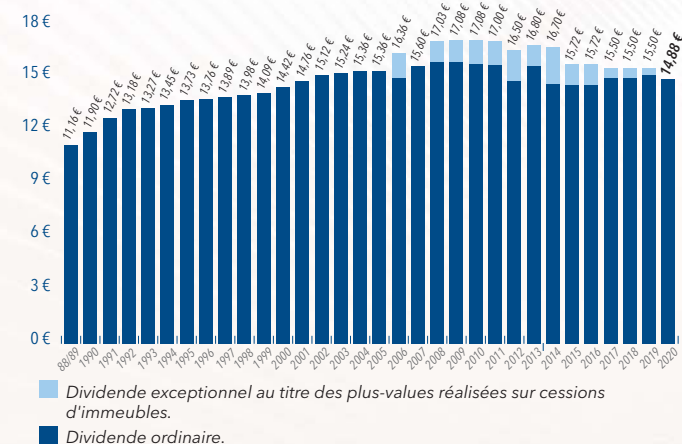
2-14 Bunhill Row (Londres - Royaume-Uni) - 24,5 M€ (27,2 M€) : Une prise de participation (50 %) dans l'acquisition d'un ensemble immobilier londonien en bail emphytéotique de 135 ans (leasehold) pour 24,5 M€ (soit 27,2 M€) pour IMMORÉNTÉ. L'immeuble d'une surface utile de 7 117 m², se trouve dans la partie Nord de la "City", le quartier d'affaires de Londres, à proximité de 3 stations de métro (Moorgate, Liverpool Street et Old Street). Il est entièrement loué à The University of Law pour une durée ferme résiduelle de 14 ans à l'acquisition.

Plein Air Property Fund 1 - Participation indirecte - 6,0 M€ : Participation complémentaire de 6,0 M€ frais inclus dans un fonds professionnel spécialisé dans les campings, dans lequel votre SCPI est entrée en mars 2019, portant sa participation totale à 26,5 M€. Ce fonds détient seize campings situés en majorité sur le littoral français et exploités par le groupe Sandaya.

European Logistics Fund - Participation indirecte - 2,5 M€ : Participation complémentaire dans un fonds spécialisé sur la logistique dans lequel votre SCPI a pris un engagement total de 11,1 M€ en juillet 2019. Ce fonds cible des actifs de qualité, entièrement loués, situés dans des zones d'activité établies, principalement le long des grandes dorsales de transport en Europe de l'ouest. À ce jour, 9,5 M€ de cet engagement ont été appelés.

Green Oak Europe Core Plus Logistics - Participation indirecte - 1,1 M€ : Participation complémentaire de 1,1 M€ frais inclus dans un fonds spécialisé dans la logistique, dans lequel votre SCPI a pris un engagement total de 15 M€ en mars 2020. Ce fonds, spécialisé sur la logistique vise des actifs présentant un profil de création de valeur importante en Europe et occupés par des acteurs institutionnels de premier plan (Amazon, DHL, Carrefour, ...).

HISTORIQUE DU DIVIDENDE ANNUEL



Type ⁽¹⁾	Adresse	Locataires / Activités	Surface	Prix d'acquisition frais inclus	Date d'acquisition
BUR	20 Vauxhall Bridge, Londres (Royaume-Uni)	Penguin Random House / Edition	3 957 m ²	39 991 732 €	26/11/2020
BUR	2-14 Bunhill Row, Londres (Royaume-Uni)	University of Law / Education	3 558 m ²	27 245 974 €	17/12/2020
CAMP (indirect)	Plein Air Property Fund (PAPF 1) ⁽²⁾ (Externalisation de campings gérés par Sandaya)	Sandaya / Exploitation de campings	na	6 000 000 €	11/12/2020
LOG (indirect)	European Logistics Fund ⁽²⁾	Multi-locataires	na	2 458 465 €	Tirages multiples
LOG (indirect)	GreenOak Europe Core Plus Logistics ⁽²⁾	Multi-locataires	na	1 051 063 €	11/12/2020
TOTAL			7 516 m²	76 747 234 €	

(1) BUR (Bureaux), CAMP (Campings), LOG (Logistique); (2) Participation indirecte. Note: les surfaces et les prix mentionnés pour les immeubles situés à Londres correspondent à la quote part de détention d'IMMORENTE.

IMMORENTE finalise ainsi un programme d'investissement total sur 2020 de 128,6 M€, procurant une rentabilité nette immédiate de 5,2 %.

Au 31 décembre 2020, votre SCPI est engagée dans des investissements pour un montant total de **46 M€** à la fois en immobilier direct et sous forme de participations dans des sociétés immobilières.

ARBITRAGES

Au cours du trimestre, votre SCPI a poursuivi sa politique de recentrage de son patrimoine en arbitrando 8 actifs non stratégiques, principalement vacants, pour un montant net vendeur de 11,7 M€, générant une plus value nette de fiscalité de 2,1 M€. Les actifs concernés sont constitués de 4 cellules commerciales (dont 1 vacante), 2 surfaces de bureaux vacantes ainsi que 2 logements vacants, situés à Sannois (95), Brest (29), Montbéliard (25), Paris (75), Marseille (13), Toulouse (31) et Tours (57).

Votre SCPI finalise ainsi son programme annuel d'arbitrages pour un volume total de 33,8 M€. Ce montant, supérieur à la fois aux prix d'acquisition (+20,5 %), ainsi qu'aux dernières valeurs d'expertises (+16,5 %) démontre la capacité de votre Société de Gestion à créer et maintenir la valeur de votre patrimoine malgré un environnement économique difficile.

Depuis le début de l'exercice, les chiffres cumulés des arbitrages des biens immobiliers détenus en direct sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Total des prix de vente	Total des plus-values (nettes de fiscalité)	Total des valeurs d'expertise (au 31 déc-19)	Total des prix de vente vs Total des valeurs d'expertise
33 788 329 €	5 138 660 €	29 267 340 €	+ 16,5 %

Au 31 décembre 2020, votre SCPI est par ailleurs engagée (promesses ou engagements fermes signés) dans des cessions d'actifs pour un montant de 61,3 M€ net vendeur.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION LOCATIVE

TAUX D'OCCUPATION

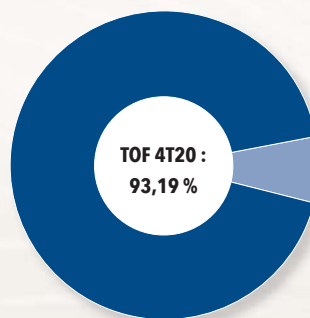
Le taux d'occupation financier moyen reste stable à **93,19 %** au quatrième trimestre 2020. Pour rappel, ce taux est déterminé par le rapport entre le montant des loyers facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

1T20	2T20	3T20	4T20
93,61 %	93,80 %	93,12 %	93,19 %

La quote-part dûe aux indemnités compensatrices de loyers dans le taux d'occupation financier s'élève à 0,1 %.

Le taux d'occupation physique moyen du quatrième trimestre 2020 des locaux s'établit à 91,69 %. Ce taux est déterminé par le rapport entre la surface totale louée et la surface totale des immeubles s'ils étaient loués.

Au 31 décembre 2020, la vacance est répartie sur 232 unités locatives.



LOCAUX OCCUPÉS

- Taux d'occupation financier **93,19 %**
- Sous franchise ou palier **0,25 %**

LOCAUX VACANTS

- Sous promesse de vente **0,08 %**
- En travaux **0,57 %**
- En recherche de locataires **5,49 %**
- Investissements indirects **0,42 %**

PRINCIPALES RELOCATIONS DU TRIMESTRE

Les 4 principales relocations de ce trimestre ont porté sur un loyer global de 700 K€, en hausse de 36 % par rapport aux loyers précédents. Les actifs concernés sont les suivants :

- Paris - Rue d'Uzès** : Relocation de 375 m² de bureaux à un loyer annuel de 241 K€, soit une hausse de 166 % par rapport au loyer précédent (91 K€). L'évolution positive du marché parisien ces dernières années, l'emplacement de l'immeuble et les travaux réalisés ont permis une réversion du loyer importante.
- Paris - Rue du Général Foy** : Relocation de 361 m² de bureaux à un loyer annuel de 193 K€, soit à un niveau de loyer correspondant à celui du bail précédent.
- Compiègne - Rue du Général Koenig** : Relocation à une enseigne alimentaire, via un bail dérogatoire, d'une surface commerciale de 1 350 m² à un loyer annuel de 100 K€, soit une baisse 4,5 % par rapport au loyer précédent (105 K€).

GESTION LOCATIVE

Les actions menées en matière de gestion locative engagées depuis le début de l'exercice sont résumées dans le tableau ci-dessous (hors indexation).

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre	Surface	Loyers annuels précédents	Loyers annuels obtenus
Renouvellements de baux	69	76 433 m ²	8 715 210 €	8 277 746 €
Relocations	85	22 896 m ²	3 491 810 €	3 555 727 €
Déspecialisations	10	1 348 m ²	441 481 €	441 481 €
TOTAL	164	100 677 m²	12 648 501 €	12 274 953 €
Indemnités de déspecialisation ou droits d'entrée	-	-	-	140 500 €

Montant des loyers H.T. encaissés au cours du trimestre : 42 789 515 €.

Malgré le contexte actuel, 18 renouvellements et 26 relocations ont été effectuées ce trimestre, portant le total des actes de gestion à 164 sur l'année. Pour l'ensemble de l'année, les loyers obtenus sont en très légère baisse de 3 %, s'expliquant par une renégociation globale avec une enseigne alimentaire finalisée en 2019 et comptabilisée au premier trimestre 2020. Retraités de cet impact, les loyers moyens obtenus cette année à la suite des différentes relocations et renouvellements se maintiennent à l'équilibre, illustrant ainsi la résilience des revenus de votre SCPI en temps de crise.

- Venlo (Pays-Bas) - Lomstraat 23-25** : Relocation de 381 m² de commerce de centre-ville sur une artère à forte commercialité à un loyer annuel de 115 K€, soit une hausse de 16,3 % par rapport au loyer précédent (99 K€).

À noter également que l'immeuble situé Rue Réaumur à Paris (75), récemment surélevé, réhabilité et transformé en habitations, poursuit sa commercialisation avec deux nouveaux appartements loués au cours du trimestre, un seul studio restant encore libre à fin 2020.

PRINCIPALES LIBÉRATIONS DU TRIMESTRE

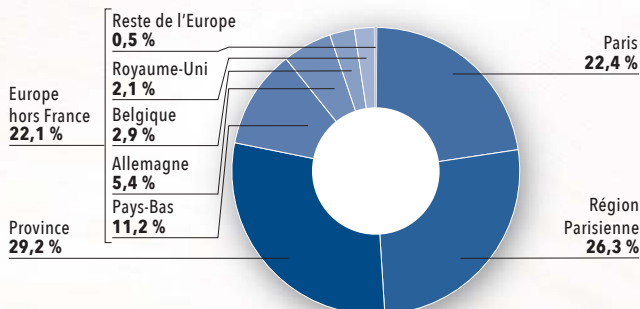
Les principales libérations du trimestre concernent une surface de bureau à Evry (91) et une surface commerciale libérée par l'enseigne Maisons du Monde à Béziers (34) représentant respectivement 196 K€ et 120 K€ de loyer annuel. La Société de Gestion est en discussion avec avec plusieurs contreparties afin de relouer ces surfaces.

COMPOSITION DU PATRIMOINE AU 31 DÉCEMBRE 2020

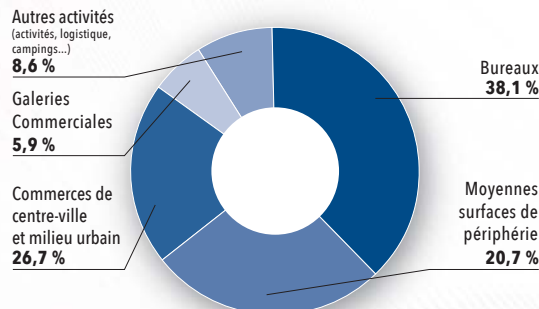
(Par référence à la valeur d'expertise au 31 décembre 2020 ou, à défaut, au prix d'acquisition hors droits et hors frais).

IMMORENTÉ a poursuivi en 2020 la diversification de son patrimoine à la fois géographique, en entrant sur le marché londonien, et par classe d'actifs avec une proportion du patrimoine Bureaux à fin décembre 2020 atteignant 38 % et une croissance de son exposition aux classes d'actifs alternatifs comme la Logistique, le Camping ou le Résidentiel.

Par répartition géographique



Par typologies d'actifs



VALEUR ESTIMÉE
DU PATRIMOINE :
3 263 M€

POINT SUR L'ENDETTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2020

Dette bancaire ⁽¹⁾	% dette / valeur du patrimoine	Taux moyen d'emprunts au 31 décembre 2020	Répartition		Durée de vie résiduelle moyenne
			Taux fixe	Taux variable	
385,1 M€	11,8 %	1,65 %	97,5 %	2,5 %	9 ans et 5 mois

Conformément à la 9^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 15 juin 2020, le montant total des dettes financières pouvant être contracté par votre SCPI est plafonné à 800 M€.
(1) Dette bancaire, incluant les quotes-parts des emprunts des entités contrôlées.

AUTRES INFORMATIONS

Lors de la prochaine Assemblée Générale d'Immoyente qui se tiendra le 3 juin 2021 à 10h, 4 sièges du Conseil de Surveillance seront mis en renouvellement. Les associés souhaitant faire acte de candidature sont invités à le faire en téléchargeant le formulaire de candidature sur leur Espace Associé ou sur simple demande auprès du Service Associés (service-associes@sofidy.com), le formulaire devant parvenir à la Société de Gestion avant le 1^{er} mars 2021.

MINIMUM DE SOUSCRIPTION

Tout nouveau souscripteur doit acquérir un minimum de 4 parts. Par contre, les associés anciens peuvent souscrire un nombre inférieur.

DATE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE DES PARTS

Les parts nouvellement souscrites portent jouissance à compter du premier jour du troisième mois suivant la date de souscription et d'inscription sur le registre des associés.

MODALITÉS DE SORTIE

Il est tenu au siège de la société et à la disposition des tiers, un registre où sont recensées les demandes de retrait et les offres de cession de parts. Les associés qui souhaitent se retirer de la société disposent de deux moyens :

- **Remboursement des parts (retrait)** demandé par lettre recommandée à la Société de Gestion, dûment signée de l'ensemble des titulaires des parts et accompagnée de l'original d'attestation de parts, dans le cadre de la variabilité du capital. Le prix de retrait est égal au dernier prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription. Si la variabilité du capital l'autorise, les demandes de retrait sont remboursées en fin de mois à condition que l'ensemble de la documentation soit complétée et réceptionnée 2 jours ouvrés avant le dernier jour du mois.
- **Vente des parts** en cherchant eux-mêmes un acheteur. Les parts peuvent être librement cédées entre associés, et entre associés et tiers, sans autre intervention de la Société de Gestion que la régularisation des cessions sur le registre des associés et des transferts, après justification par le cédant du paiement des droits d'enregistrement et

du paiement de l'éventuel impôt sur les plus-values. La société ne garantit pas la revente des parts.

FRAIS DE MUTATION DE PARTS

La Société de Gestion perçoit une rémunération forfaitaire de 100 € HT soit 120 € TTC pour toute cession de parts et toute mutation (cession de gré à gré, succession, donation, divorce...). La Société de Gestion a choisi de percevoir cette rémunération par cessionnaire, donataire ou ayant-droit quel que soit le nombre de parts cédées.

AUTRES INFORMATIONS

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à SOFIDY des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI IMMORENTÉ publiées par SOFIDY ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les États-Unis d'Amérique.

Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet de SOFIDY en vous connectant sur www.sofidy.com. Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.

Nature de la Société : Société Civile de Placement Immobilier | **Visa de l'AMF délivré sur la note d'information :** SCPI n° 20-20 en date du 27 novembre 2020 | **Agrément de SOFIDY par l'AMF :** GP N°07000042 du 10 juillet 2007 (conforme à la directive AIFM depuis le 18 juillet 2014) | **Responsable de l'information :** M. Jean-Marc PETER | **Siège social :** SOFIDY SAS - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 ÉVRY Cedex - Tél. : 01 69 87 02 00 - Fax. : 01 69 87 02 01 - **Site internet :** www.sofidy.com - **Email :** sofidy@sofidy.com

BY **TIKEHAU** CAPITAL

COUPON DE DEMANDE D'INFORMATION à adresser à votre conseiller habituel...

... ou à retourner à : SOFIDY SAS - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 ÉVRY Cedex
Si vous-même, ou un de vos proches, êtes intéressés par les fonds gérés par SOFIDY, renvoyez nous ce coupon.

Je souhaite recevoir une documentation sur le(s) fonds : FCP SOFIDY Sélection 1 SCPI EFIMMO 1 SCPI IMMORENTÉ 2
 SCPI SOFIPRIME SCPI IMMORENTÉ OPCI SOFIDY Pierre Europe

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____ Tél : _____